



INSTITUTE FOR ENERGY AND ENVIRONMENTAL RESEARCH

6935 Laurel Avenue, Suite 201
Takoma Park, MD 20912

Phone: (301) 270-5500
FAX: (301) 270-3029
e-mail: ieer@ieer.org
<http://www.ieer.org>

Pour diffusion immédiate

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Arjun Makhijani, IEER : +00 1 301-270-5500
Linda Gunter, NIRS : 202-328-0002

COMMUNIQUE DE PRESSE

Selon une nouvelle étude, les divers risques sanitaires relatifs à l'uranium ne sont pas pris en compte par la politique fédérale actuelle

En l'absence d'une garantie financière solide, l'uranium appauvri provenant de la nouvelle usine d'enrichissement dont la construction est proposée au Nouveau Mexique pourrait devenir une charge de plusieurs milliards de dollars pour les contribuables

Cette nouvelle analyse fait apparaître que les options proposées par la Commission de réglementation nucléaire américaine et des sociétés privées pour l'évacuation de l'uranium appauvri (UA) pourraient aboutir à une violation à long terme des normes sanitaires et environnementales.

TAKOMA PARK, MD, Etats-Unis, le 23 février 2005 – Un [nouveau rapport](#) portant sur l'usine d'enrichissement d'uranium dont la construction est proposée au Nouveau Mexique conclut que le coût d'une gestion et une évacuation correctes des déchets d'uranium appauvri (UA) générés par cette usine s'élèverait à une somme située entre 3 et 4 milliards de dollars. Des coûts aussi élevés ne pourraient être couverts par la facturation des services d'enrichissement d'uranium aux clients.

Le rapport analyse également de récentes recherches sur les effets sanitaires de l'UA, principalement réalisées à l'Armed Forces Radiobiology Research Institute de Bethesda, au Maryland, après la Guerre du Golfe de 1991, dont les implications vont bien au-delà de la seule usine du Nouveau Mexique. Cette étude indique que l'uranium appauvri peut s'avérer mutagène, oncogène, tératogène, cytotoxique et neurotoxique, et agir notamment d'une façon analogue à l'exposition au plomb. Il peut également traverser la barrière du placenta et porter atteinte à l'embryon/au fœtus. Des études indiquent également que les toxicités chimiques et radiologiques de l'uranium peuvent, dans certains cas, agir de manière synergétique. Les réglementations fédérales limitent l'inhalation d'uranium en se basant sur le risque de cancer, et l'ingestion par l'eau potable en se basant principalement sur la toxicité hépatique.

Quelque 740 000 tonnes d'uranium appauvri sont actuellement stockées sous forme d'hexafluorure instable sur les sites du Département de l'Énergie à Paducah, dans le Kentucky, à Portsmouth, en Ohio, et à Oak Ridge, dans le Tennessee. LES, un consortium d'entreprises dirigé par la société européenne Urenco, projette de construire cette usine au Nouveau Mexique. Une autre société, USEC, projette de construire une usine similaire en Ohio.

Le rapport, rendu public aujourd'hui par l'Institut pour la Recherche sur l'énergie et l'environnement (IEER) et le Nuclear Information and Resource Service (NIRS), conclut qu'il est probable, à moins que LES n'apporte une garantie financière d'un minimum de 2,5 milliards de dollars, que la population du Nouveau Mexique, les contribuables américains et les générations futures aient à rembourser une dette de plusieurs milliards de dollars pour la gestion de ces déchets radioactifs. Ce rapport a été déposé auprès de la Commission de réglementation nucléaire américaine (NRC) à la fin novembre 2004 par le NIRS et l'association d'intérêt public Public Citizen, dans le cadre de leur intervention juridique dans la procédure d'autorisation de LES. Une version révisée du rapport, sans les données financières propriétaires de LES, est rendue publique aujourd'hui.

« Le fait que la NRC ait choisi d'appeler l'uranium appauvri un déchet "de faible activité" ne va pas réduire les risques qu'il entraîne », déclare le Dr Arjun Makhijani, principal auteur du rapport et président de l'IEER. « Pour paraphraser Shakespeare, ce que nous nommons déchets radioactifs dangereux poseraient, sous un autre nom, des risques sanitaires tout aussi importants pour le public. »

Le rapport est intitulé [*Costs and Risks of Management and Disposal of Depleted Uranium from the National Enrichment Facility Proposed to be Built in Lea County New Mexico by LES*](#) (Coûts et risques de la gestion et de l'évacuation de l'uranium appauvri provenant de l'Installation nationale d'enrichissement dont la construction est proposée par LES à Lea County, au Nouveau Mexique). Il fournit des données qui font apparaître que l'uranium appauvri est comparable, du point de vue radiologique, aux déchets transuraniens, qui présentent une importante contamination par le plutonium et d'autres radionucléides à longue vie du même type. Les réglementations fédérales définissent les déchets transuraniens comme des déchets contenant plus de 100 nanocuries par gramme de radionucléides transuraniens à longue vie émettant des rayonnements alpha. L'UA présente une activité spécifique d'environ 400 nanocuries par gramme. Les déchets transuraniens issus des installations du Département américain de l'Énergie (DOE) sont actuellement évacués dans un site de stockage géologique profond au Nouveau Mexique, appelé le Waste Isolation Pilot Plant, un projet du gouvernement fédéral représentant plusieurs millions de dollars.

« La population du Nouveau Mexique et les contribuables américains risquent de se retrouver très lourdement endettés », estime Michael Mariotte, directeur exécutif du NIRS, qui a financé le rapport de l'IEER. « Les sociétés privées peuvent facilement se défaire de leurs obligations. C'est par exemple ce qui s'est produit lorsque Getty Oil s'est débarrassé des déchets de son installation de retraitement de plutonium en les laissant à la charge du gouvernement fédéral et à l'Etat de New York il y a plus de trente ans. Ce scandale de plusieurs milliards de dollars n'a pas encore été entièrement réglé, et les déchets n'ont nulle part où aller. »

« L'uranium appauvri présente une diversité des risques sanitaires bien plus vaste que ce qui est reconnu par les réglementations fédérales actuelles », indique le Dr Brice Smith, responsable de recherche à l'IEER, et co-auteur du rapport. « Les enfants pourraient à l'avenir avoir à assumer un héritage comparable à celui de la funeste histoire de l'empoisonnement par le plomb, qui dure depuis trois générations. Mais, cette fois, nous parlons d'un métal lourd qui est en plus radioactif. »

La demande d'autorisation constitue la quatrième tentative de LES de construire une usine d'enrichissement d'uranium aux Etats-Unis. La première tentative, pour une installation en Louisiane, a coûté à LES moins de 30 millions de dollars. LES a retiré sa demande après qu'un groupe de citoyens ait réussi à remettre en question la déclaration d'impact sur l'environnement du projet sur des fondements de justice environnementale. Deux autres sites, tous deux dans le Tennessee, ont également été envisagés mais ont été abandonnés du fait de l'opposition locale. Dans ces différents cas, l'évacuation de l'UA est restée une préoccupation majeure du public.

« Jusqu'ici, la NRC n'a pas réussi à étayer ses dires selon lesquels les doses d'irradiation provenant de l'évacuation de l'uranium appauvri dans une mine abandonnée seraient inférieures aux limites réglementaires », indique le Dr Makhijani. « Aucune instance ne saurait accepter une analyse qui ne s'appuie sur aucune donnée, mais c'est particulièrement vrai dans le cas d'une étude d'impact sur l'environnement préparée par une agence gouvernementale dont la tâche est de protéger la santé et la sécurité du public. »

LES pourrait envisager comme option l'enfouissement à faible profondeur ; des sites en Utah ou au Texas, situés juste de l'autre côté de la frontière par rapport au site de LES au Nouveau Mexique, pouvant être envisagés. LES pourrait choisir de payer le gouvernement fédéral pour qu'il reprenne ses déchets. Le DOE construit actuellement une usine pour la conversion de l'hexafluorure d'UA en un oxyde plus stable, mais il n'a pas encore identifié de stratégie d'évacuation viable à long terme pour son propre UA.

« Le transfert au DOE ne peut être considéré comme une solution pour le problème des déchets de LES », affirme Wenonah Hauter, directrice du programme Critical Mass Energy and Environment de Public Citizen. « Le DOE ne s'est toujours pas occupé de l'évacuation d'un seul lot de combustible usé provenant des exploitants de centrales nucléaires, et ce malgré son engagement juridique de démarrer ces opérations en 1998 et plusieurs milliards de dollars versés au gouvernement fédéral par les consommateurs d'électricité nucléaire. »

Le rapport complet peut être téléchargé à partir du site web : www.ieer.org/reports/du/lesrpt.pdf

1 C'est-à-dire qu'il peut entraîner ou contribuer à des mutations génétiques, des tumeurs, des malformations congénitales, des dommages neurologiques et une toxicité au niveau cellulaire.